

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE

DANS CE NUMÉRO :

- Renouvellement de la carte de membre
- Rappel de la conférence de Mme Brigitte Harrisson
- LOTOMATIQUE
- Livres sur les services scolaires aux enfants en difficulté
- L'AMIS-TEMPS
- La prévalence de l'autisme plus...
- Saviez-vous que...
- Guide des besoins en soutien à la famille
- Les répités de Gaby sont propriétaire
- Création d'un ombudsman d'élève
- Nos coordonnées

Cher membre d'ATEDCQ,

Le moment est venu de renouveler votre carte de membre pour l'année 2007-2008, puisque votre présente carte expire le 31 mars 2007. Nous espérons vous compter à nouveau parmi nos membres et sachez que nous sommes toujours à votre écoute afin de répondre à vos besoins, ainsi que pour recevoir toutes vos suggestions puisque notre but est de vous donner entière satisfaction.

Cette année, comme par les années passées, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre cotisation annuelle selon votre situation avec le formulaire d'adhésion. N'oubliez pas d'y inclure votre courriel !

Le tout peut se faire:

- *par courrier*
- *ou en vous présentant au bureau de l'Association.*



Pour les familles et les professionnels qui renouvellent leur carte de membre avant le 30 avril 2007, un rabais de 5 \$ vous est alloué. Pour les personnes qui la renouvelleront après cette date mentionnée, le tarif régulier sera maintenu, soit de 25 \$ pour les membres familles et de 35 \$ pour les membres réguliers.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et nous sommes heureux de constater votre implication auprès de la personne handicapée et le souci du mieux-être que vous cultivez à son égard.

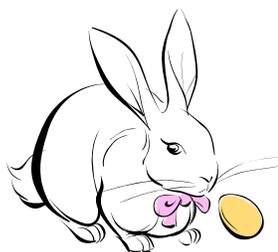
François L'Étoile, président

CONFÉRENCE DE MME BRIGITTE HARRISSON

L'ÉQUILIBRE AU QUOTIDIEN, le samedi
17 mars 2007, de 9h à 16h30 au Centre communautaire
St-Pierre, de Drummondville

Appelez-nous pour vous inscrire !

DERNIER RAPPEL



JOYEUSES FÂQUES !

LOTOMATIQUE

Votre participation à Lotomatique vous permet de **contribuer au financement d'Autisme et TED Centre du Québec** et ce, sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus.

Lotomatique est un service d'abonnement qui vous permet de participer aux loteries de votre choix sans avoir à acheter vos billets chaque semaine. Ces billets sont émis et vérifiés directement par Loto-Québec. Tout comme dans les différents points de vente de Loto-Québec, il est possible de jouer ses propres numéros ou d'opter pour des mises-éclair (numéros générés par ordinateur) et si vous gagnez, vous recevez automatiquement votre chèque par la poste !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler à l'Association !



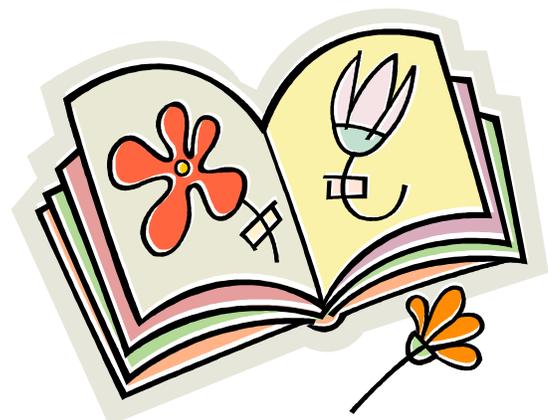
LES SERVICES SCOLAIRES AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Le Groupe LIRE de l'UQAM et le Département de psychologie de l'Institut libre Marie Haps de la Haute École Léonard de Vinci à Bruxelles lançait en février dernier l'ouvrage collectif *Les services scolaires aux enfants en difficulté* publié aux Éditions Modulaires Européennes (E.M.E.).

Les services scolaires aux enfants en difficulté

Ce livre a été publié sous la direction de Pierre Nederlandt, chef du Département de psychologie de l'Institut Libre Marie-Haps – Haute École Léonard de Vinci, et des professeurs Jean-Marie Honorez et Jean-Paul Martinez du Département d'éducation et formation spécialisées. Les textes réunis dans cet ouvrage font le point sur la situation dans différents pays et proposent une réflexion sur la définition des élèves en difficulté d'apprentissage. Ces textes constituent un outil de base pour les personnes sensibilisées à la question du dépistage et de la prise en charge des enfants en difficulté. Ils pourront être utiles aux psychologues, psychopédagogues, orthophonistes, logopèdes et enseignants.

Renseignements : Jean-Marie Honorez
Professeur
Département d'éducation et formation spécialisées
Tél. : (514)987-3000, poste 4692
Courriel : honorez.jean-marie@uqam.ca



L'AMIS-TEMPS POURRAIT SE CONSTRUIRE EN 2007

L'Amis-temps, cette ressource destinée à offrir du répit aux parents d'enfants handicapés, devrait naître au cours de l'année 2007. «En ces premiers jours de l'année, je suis optimiste!», dit Marguerite Bourgeois, présidente de l'organisme communautaire.

L'Amis-temps s'est adressé au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'Arthabaska et de l'Érable, propriétaire du terrain où il voudrait bien construire sa maison. Le terrain envisagé se situe dans l'environnement du CLSC Suzor-Coté.

Mme Bourgeois ne cache pas que L'Amis-temps s'est rabattu sur la perspective d'une construction après avoir dû renoncer à deux bâtiments déjà construits. «La première maison aurait été parfaite, mais il fallait une modification au règlement municipal de zonage. Quant à la deuxième, elle était située dans une zone permettant l'hébergement, mais aurait nécessité beaucoup trop de rénovations.»



On estime à 500 000 \$ le budget nécessaire pour construire, aménager et démarrer la maison L'Amis-temps. Pour l'implantation, le financement proviendrait essentiellement du secteur privé. L'organisme a déjà avisé les fondations qu'elle les solliciterait bientôt. La chargée de projet, Nathalie Roussel, achève de figurer les documents de présentation du projet. Quant au budget annuel de fonctionnement (environ 170 000 \$), il pourrait provenir de sources publiques.

La maison serait surtout ouverte les fins de semaine, offrant un répit d'un, de deux ou de trois jours aux parents d'enfants handicapés. Et lorsqu'on parle d'«enfants handicapés», on fait référence à des jeunes de plus de 5 ans comme à des adultes, ayant un handicap physique, intellectuel ou des troubles envahissants du développement.

«Cette ressource, on veut l'offrir aux parents pour éviter qu'ils s'épuisent. Certains en viennent au placement à long terme de leur enfant parce qu'ils n'ont jamais pu se reposer», explique Marguerite Bourgeois, elle-même mère de deux garçons autistes et fondatrice du centre de stimulation L'Envol.

«La maison ne serait pas une halte où les parents décident soudainement de conduire leur enfant. On souhaiterait que les familles planifient ses séjours. Une famille pourrait décider, par exemple, que son enfant vient tous les samedis pour participer aux activités de la maison durant huit ou vingt-quatre heures», précise Mme Bourgeois.

Ce projet d'offrir du répit aux parents mûrit depuis près de cinq ans à ce comité formé de gens en provenance du Centre de stimulation L'Envol, de l'Association pour l'intégration sociale et de professionnels en psychoéducation et en organisation communautaire du CSSS.

Source : www.lanouvelle.net

LA PRÉVALENCE DE L'AUTISME PLUS ÉLEVÉE QU'ON NE LE CROYAIT

Associated Press (AP)
Mike Stobbe

La plus importante étude américaine jamais menée sur la question de l'autisme infantile révèle qu'environ un enfant sur 150 est touché par la maladie - une prévalence plus élevée que les précédentes estimations nationales.

La nouvelle étude, qui s'appuie sur des données compilées en 2002, a établi une incidence d'environ 6,6 par 1000. Elle a été rendue publique jeudi par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) américains. L'agence fédérale croyait précédemment que la prévalence était d'environ 5,5 par 1000.

Les chercheurs ont passé au peigne fin les dossiers médicaux et scolaires d'enfants de 14 états américains, ce qui leur a permis de brosser le portrait le plus complet à ce jour de la prévalence du problème à travers le pays, a expliqué le CDC. L'agence prévient toutefois que ces résultats ne sont pas nécessairement représentatifs de la réalité nationale, puisque ces états ne renvoient pas une image fidèle du pays d'un point de vue démographique.

L'étude ne permet pas non plus de déterminer si la prévalence de l'autisme augmente - un sujet très épineux, notamment en raison du lien que tissent certains parents et militants entre l'autisme et un préservatif trouvé dans les vaccins. Les meilleurs études scientifiques n'ont par contre pas été en mesure de démontrer l'existence d'un tel lien.

«Nous ne pouvons, en ce moment, tirer de conclusions concernant les tendances», parce que les données de l'étude sont trop récentes, a expliqué l'auteure principale, Catherine Rice.

Un problème complexe

L'autisme est un problème complexe qui n'est fréquemment diagnostiqué chez l'enfant qu'après l'âge de trois ans. Il comprend typiquement une variété de comportements, y compris des difficultés de verbalisation et de socialisation. Sa cause n'est pas connue.

Les scientifiques sont toutefois à réévaluer sa fréquence. D'anciennes estimations, tirées d'études plus petites, allaient d'un cas par 10 000 enfants à un cas par 100.

L'estimation de 5,5 par 1000 enfants américains, établie l'an dernier, était tirée de sondages nationaux menés auprès de dizaines de milliers de familles ayant des enfants d'âge scolaire. Le chiffre respectait les conclusions d'autres études récentes.

Au Canada

Au Canada, une étude menée au cours de l'année scolaire 2003-2004 à l'Hôpital de Montréal pour enfants a permis de constater une prévalence d'un cas pour 147, soit un chiffre pratiquement identique à celui de la nouvelle étude américaine.



LA PRÉVALENCE DE L'AUTISME PLUS ÉLEVÉE QU'ON NE LE CROYAIT

La Société canadienne d'autisme rapporte aussi une augmentation prononcée des enfants d'âge scolaire atteints de ce trouble dans les trois provinces qui suivent de près la progression de la maladie en se basant sur des données statistiques fiables: la Saskatchewan, le Québec et la Colombie-Britannique.



En novembre dernier, le ministre canadien de la Santé, Tony Clement, a annoncé les premiers pas d'un programme de dépistage des troubles envahissants du développement, ainsi que la création d'une chaire de recherche axée sur les traitements et les interventions efficaces. Santé Canada devrait aussi organiser cette année un Symposium national sur l'autisme.

Le CDC est de son côté à développer une technique alternative pour mesurer la prévalence de l'autisme, en établissant un réseau d'universités et de départements locaux de la santé pour assurer une surveillance continue de l'autisme et d'autres troubles du développement.

«C'est une prévalence plus précise en raison des méthodes qu'ils ont utilisées», a dit le docteur Eric Hollander, un expert de l'autisme à la faculté de médecine de l'hôpital new-yorkais Mount Sinai.

Les chercheurs ont étudié spécifiquement des enfants qui étaient âgés de huit ans en 2002. Ils expliquent que c'est l'âge auquel la plupart des enfants autistiques ont été identifiés par les services médicaux ou scolaires. Les scientifiques ont ensuite étudié les dossiers médicaux et scolaires de ces enfants, à la recherche de ceux qui répondaient aux critères de l'autisme.

La prévalence la plus faible, de 3,3 par 1000, a été détectée en Alabama, et la plus importante, de 10,6 par 1000, au New Jersey, sans que les chercheurs soient en mesure d'expliquer la différence.

Ils précisent toutefois avoir obtenu un accès inégal aux dossiers des enfants dans les différents États, ce qui pourra avoir eu un impact sur leurs résultats.



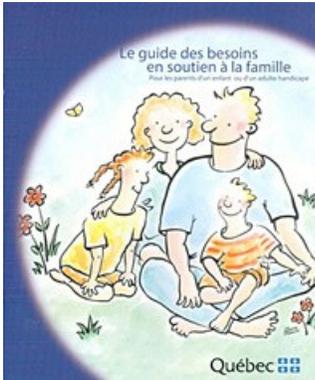
SAVIEZ-VOUS QUE...

À compter de 2007, le gouvernement du Canada propose d'accorder un crédit d'impôt non remboursable sur les montants admissibles payés par les parents en vue d'inscrire un enfant à un programme d'activité physique admissible, jusqu'à concurrence de 500 \$.

Montant du crédit d'impôt

Le crédit d'impôt proposé pour la condition physique des enfants permettra aux parents de demander un montant maximal de 500 \$ par année pour les frais admissibles payés pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans à un moment de l'année. Tout comme la plupart des autres crédits d'impôt non remboursables, le crédit est calculé en multipliant le montant admissible par le taux marginal d'imposition le plus faible (15,5 % en 2007).

GUIDE DES BESOINS EN SOUTIEN À LA FAMILLE (2ième édition)



L'Office des personnes handicapées du Québec vient de publier le Guide des besoins en soutien à la famille. Ce guide est conçu dans le but de soutenir les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé dans l'inventaire de leurs besoins de soutien familial.

Fort apprécié des parents et des intervenants oeuvrant auprès des personnes handicapées et de leur famille, le Guide, dans sa deuxième édition, a été revu et mis à jour. Les brochures adaptées à chacune des régions du Québec qui le complètent présentent les ressources régionales et nationales offrant des programmes, des services ou de l'aide.

Les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé ont à relever des défis importants pour assurer l'équilibre familial. À cet égard, le Guide des besoins en soutien à la famille constitue un excellent outil de référence. Il est possible de le consulter sur le Web au : www.ophq.gouv.qc.ca

L'ORGANISME LES RÉPITS DE GABY EST PROPRIÉTAIRE !

Le 25 janvier dernier, l'organisme Les Répits de Gaby a fait l'acquisition d'une maison dans la municipalité de Crabtree dans Lanaudière. Cette maison aura comme vocation d'offrir du répit spécialisé pour personnes TED. Un rêve de quelques années qui prend enfin vie!

La dernière année a représenté beaucoup de travail, mais nous croyons que nous récoltons le fruit de nos efforts. Grâce à l'implication des membres du conseil d'administration, des bénévoles et du personnel, nous avons pu organiser des campagnes de financement tels que l'expédition de Pagayer pour l'autisme en 2005 ainsi qu'un Vin et Fromage en 2006. Le bas de laine remplit, nous étions prêts à obtenir un toit permettant à nos jeunes protégés d'avoir un lieu aménagé et organisé en fonction de leurs besoins.

Comme vous le constatez, beaucoup d'efforts sont déployés pour être toujours meilleur, ne pas se satisfaire des bons coups, mais toujours de rechercher à faire plus. L'année 2007 s'annonce comme un rayon de soleil qui illumine bien des cœurs. C'est aussi une année de rénovation et d'adaptation de notre nouvelle demeure. Mais combien enrichissant se sera pour la région Lanaudière.

Au plaisir de vous voir lors de l'inauguration de cette magnifique maison en 2007 !

Karine Gendron, directrice
LES RÉPITS DE GABY
460, rue Notre-Dame suite 203
Repentigny, Qc J6A 2T5(450) 657-4706
repitsdegabit@bellnet.ca



LES PARENTS SOUHAITENT LA CRÉATION D'UN « OMBUDSMAN DE L'ÉLÈVE »

Daphnée Dion-Viens

Le Soleil

Pour régler les litiges entre parents et enseignants ou directions d'écoles, la Fédération des comités de parents veut ramener sur le tapis l'idée de créer un « ombudsman de l'élève ». C'est ce qu'a indiqué au Soleil Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.

Cette personne « externe et neutre » pourrait intervenir lorsque des parents réclament des services supplémentaires pour leur enfant. Ou encore lorsqu'ils se plaignent du travail d'un enseignant. « On a vu des situations où les parents, après des mois de discussions, ont réussi à faire déplacer une enseignante (parce qu'ils étaient mécontents de son travail), mais ils se sont retrouvés avec une poursuite de la part de l'enseignante. Il faut régler ce genre de problème », dit Mme Miron.

Selon la Loi sur l'instruction publique, c'est le Conseil des commissaires qui tranche en cas de conflit. Mais ce processus n'est pas toujours impartial, selon la présidente de la Fédération, puisque les commissions scolaires sont « juges et parties ».

Un ombudsman de l'élève, aussi appelé « protecteur de l'élève », existe déjà en France et dans certains États américains.

Ce projet dormait dans les cartons de la Fédération depuis quelques années, mais le moment est venu de passer à l'action, indique Mme Miron : « L'idée d'un ordre professionnel des enseignants (qui a été mis de côté en 2005) était pour nous un élément intéressant dans la gestion des plaintes des parents. Maintenant, on essaie de trouver d'autres solutions. »

Certaines écoles et commissions scolaires se sont déjà dotées d'un « protecteur de l'élève », comme l'école secondaire La Camaradière, à Québec, et la commission scolaire de Laval. Mais il s'agit d'une étape de plus avant d'en arriver, ultimement, à une décision du Conseil des commissaires.

La Fédération souhaite plutôt que la décision finale appartienne à l'ombudsman, qui serait totalement indépendant du réseau scolaire. L'objectif de Mme Miron est de présenter au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, une proposition documentée et détaillée au cours des prochains mois.

Reste à voir si le milieu de l'éducation accueillera favorablement cette idée. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires de la Fédération des commissions scolaires et de la Fédération des directions d'établissements d'enseignement. La Fédération des syndicats de l'enseignement a préféré attendre d'en savoir davantage avant de se prononcer.



AUTISME ET TED CENTRE DU QUÉBEC

Soutien, Représentation et Information dans votre région



ATEDCQ

450, rue Heriot
Drummondville, Québec
J2B 1B5

Téléphone : (819) 477-0881
Télécopie : (819) 477-2156
Courriel : atedcq@cgocable.ca

La mission d'ATEDCQ est de regrouper les personnes présentant un trouble envahissant du développement, leur famille et toutes personnes intéressées à la cause sur le territoire. Il vise aussi à promouvoir les services spécialisés et adaptés pour la personne et sa famille.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : *François L'Étoile (parent)*
Vice-présidente : *Lorraine Houle (parent)*
Secrétaire : *Diane Allard (professionnelle)*
Trésorier : *Réal Beaulieu (parent)*
Administratrices : *Line Pratte (parent)*
Danielle Viens (parent)
Alexandre Brochu (TED)

LA PERMANENCE :

Danny Lauzière, coordonnateur

COPIES EXPRESS
IMPRESSIONS NUMÉRIQUES *plus*

 (819) 477-7000
 (819) 477-9080

INFOGRAPHIE

LAMINAGE

FINITION

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC

IMPRESSIONS NUMÉRIQUES COULEUR

241, RUE LINDSAY, DRUMMONDVILLE

info@copies-express.ca

www.copies-express.ca